



LA CULTURE

R E V U E P E R S P E C T I V E

Bulletin trimestriel du Programme de la statistique culturelle

N°87-004-XPB au catalogue

Printemps 1999

Vol. 11, n° 1

Établissements du patrimoine¹ : la lutte pour la survie

Fidel Ifedi, gestionnaire de projet, Établissements du patrimoine

Il fut un temps où les établissements du patrimoine étaient de simples gardiens des artefacts du Canada. De plus en plus, ils s'imposent comme une industrie de service qui soutient la concurrence livrée par d'autres acteurs de l'industrie du spectacle pour s'assurer une part du public. Dans le contexte actuel marqué par les restrictions financières des administrations publiques et par la lutte pour gagner les publics, les établissements du patrimoine sont contraints plus que jamais à chercher au-delà des sources traditionnelles de financement des moyens de maintenir leurs activités.

Les fonds publics ne suivant plus le rythme de la croissance des dépenses de fonctionnement, la survie des établissements du patrimoine dépend de la capacité de ceux-ci à susciter davantage l'intérêt de leur public, à élargir leur base de recettes, à attirer plus de visiteurs, à intensifier les activités de parrainage et de collecte de dons auprès des entreprises et à accroître les activités commerciales comme l'exploitation de boutiques de cadeaux.

Le fait d'attirer des visiteurs dans les musées, les galeries d'art et les centres d'exposition permet d'augmenter les recettes tirées des droits d'entrée et des ventes au comptoir de façon à accroître les fonds versés par les divers paliers de l'administration publique. Selon l'Enquête biennale sur les établissements du patrimoine, le nombre de visiteurs a connu une hausse en 1995-1996 dans les centres d'exposition, les observatoires, les aquariums et les musées, ce qui a fait augmenter les recettes acquises. La fréquentation accrue de ces établissements a été contrebalancée par une diminution des visiteurs dans les lieux historiques, les archives, les planétariums et les jardins botaniques. Dans l'ensemble, la fréquentation des établissements du patrimoine a légèrement reculé, mais les recettes acquises ont grimpé de 26 %.

Les visiteurs tendent à être scolarisés et bien nantis

Bien que les établissements du patrimoine attirent un large éventail de visiteurs, la perspective de tirer des recettes accrues d'au moins une partie d'entre eux est renforcée par les résultats de l'Enquête sociale générale de 1992². Selon les données de

cette enquête, 55 % des Canadiens vivant dans un ménage dont le revenu annuel est supérieur à 80 000 \$ ont visité des musées et des galeries d'art au cours de l'année de référence, comparativement à 20 % dans le cas des Canadiens vivant dans un ménage dont le revenu annuel est inférieur à 20 000 \$.

Outre leur revenu plus élevé, les Canadiens qui fréquentent les établissements du patrimoine au Canada sont plus susceptibles d'être des femmes et de détenir un diplôme universitaire ou collégial. En fait, le niveau de scolarité est la caractéristique sociodémographique qui varie le plus lorsqu'on observe la fréquentation des établissements du patrimoine. Plus des deux tiers des détenteurs de maîtrise et de doctorat et 56 % des bacheliers ont visité des musées et des galeries d'art en 1992, comparativement à 20 % des personnes ayant fait des études primaires et secondaires. Si les détenteurs de maîtrise et de doctorat affichent un taux de participation plus élevé, ce groupe représente toutefois moins de 3 % de l'ensemble de la population canadienne.

Les aquariums et les musées enregistrent des recettes acquises élevées par entrée

En dépit de la légère baisse de la fréquentation globale, les établissements du patrimoine ont été en mesure d'accroître les recettes acquises tirées des droits d'entrée, des droits d'adhésion, des droits de stationnement et des entreprises commerciales comme les boutiques de cadeaux et les confiseries. En 1995-1996, les recettes acquises provenant de ces sources se sont chiffrées à 259,1 millions de dollars, soit 27 % de l'ensemble des recettes de fonctionnement des établissements du patrimoine, comparativement à 20 % en 1991-1992. Ces chiffres traduisent les efforts soutenus qu'ont déployés

Dans le présent numéro...

Établissements du patrimoine : la lutte pour la survie	1
Faits saillants des données de l'automne 1997 sur l'écoute de la télévision	3
Les arts d'interprétation : des mal-aimés?	4
Où en sont les dépenses liées au sport?	5
Dates de diffusion des données des enquêtes, du Programme de la statistique culturelle	9

1 Le présent article comporte une analyse excluant les parcs naturels.
2 L'Enquête sociale générale de 1992 est la dernière qui comporte un module traitant des activités de loisirs. Le module a été repris dans le cadre de l'enquête de 1998, et l'on prévoit que les données seront disponibles à l'automne 1999.

1012085572



BIBLIOTHÈQUE STATISTIQUE CANADA
STATISTICS CANADA LIBRARY

Canada Canada

Canada

Tableau 1
Recettes acquises par entrée

	1991-1992	1993-1994	1995-1996
	\$	\$	\$
Musées	4,27	4,62	5,93
Lieux historiques	1,59	1,65	2,14
Archives	2,34	1,83	4,19
Aquariums	6,55	8,43	9,57
Autres établissements ¹	2,85	3,74	5,47
Tous les établissements	3,14	3,56	4,75

¹ Cette catégorie comprend les centres d'exposition, les planétariums, les observatoires, les zoos, les arboretums et les conservatoires.

les établissements du patrimoine pour diversifier leurs sources de recettes.

Pour obtenir ces résultats, les établissements ont augmenté les recettes acquises par entrée, qui ont grimpé de 28 % entre 1993-1994 et 1995-1996 et de 50 % entre 1991-1992 et 1995-1996. Les aquariums et les musées ont enregistré des recettes acquises par entrée particulièrement élevées. En imposant des droits d'entrée de 9,57 \$ par personne, les aquariums ont obtenu des recettes acquises qui représentaient plus du double de la moyenne des établissements du patrimoine en 1995-1996, tandis que les droits d'entrée de 5,93 \$ dans les musées étaient 25 % plus élevés que la moyenne.

Les subventions publiques diminuent

En dépit de la hausse des recettes acquises, tant en chiffres absolus qu'en proportion des recettes totales de fonctionnement, les établissements du patrimoine continuent de dépendre des divers paliers de l'administration publique pour assurer une grande partie de leur budget de fonctionnement. En 1995-1996, les recettes non acquises prenant la forme de subventions de fonctionnement versées par tous les paliers de l'administration publique ont représenté 65 % des 950,1 millions de dollars correspondant

au total des recettes de fonctionnement déclarées (tableau 2). Bien que ces subventions aient connu un recul par rapport à la proportion de 71 % enregistrée en 1991-1992, elles demeurent néanmoins la principale source des recettes de fonctionnement. Les musées ont tiré 64 % de leurs recettes totales de fonctionnement de sources publiques, comparativement à 68 % en 1991-1992. On observe une tendance similaire dans le cas des lieux historiques, dont 70 % des recettes de fonctionnement proviennent des divers paliers de l'administration publique, comparativement à 78 % en 1991-1992. Cependant, les archives, soit la catégorie d'établissements la plus tributaire des subventions publiques, n'ont pas réduit leur dépendance au cours de cette période, les subventions ayant continué de représenter 86 % de leurs recettes totales de fonctionnement.

Si la part relative des subventions de fonctionnement par rapport aux recettes totales a diminué, les dépenses de fonctionnement ont quant à elles continué d'augmenter. Pour l'ensemble des établissements du patrimoine, les dépenses de fonctionnement sont passées de 96 % des recettes totales en 1991-1992 à plus de 98 % de ces recettes en 1995-1996, produisant un excédent de fonctionnement de 2 %.

La réduction des fonds publics frappe plus durement les petits établissements

Les petits établissements du patrimoine, soit ceux dont les recettes annuelles sont inférieures à 100 000 \$, font face à une situation financière particulièrement difficile. Bien qu'ils aient affiché des hausses au chapitre de la fréquentation (+8 %) et des recettes acquises (+10 %) en 1995-1996, ces augmentations n'ont pu compenser la diminution des subventions publiques (-12 %) (tableau 3). Par conséquent, les petits établissements ont accusé un recul de 4 % en ce qui a trait aux recettes totales de fonctionnement. Au cours de la même période, les dépenses de fonctionnement se sont accrues de 18 %. Cette croissance des dépenses est largement attribuable aux salaires et traitements, les petits établissements ayant dû compter sur davantage d'employés rémunérés en raison d'une baisse de 20 % des bénévoles.

Les petits établissements semblent également avoir été la catégorie la plus durement frappée par la réduction des subventions publiques qui a atteint, dans leur cas, 15 % entre 1993-1994 et 1995-1996. Il s'agit d'une baisse nettement plus marquée que celle de 1 % subie par les établissements de taille moyenne; les grands établissements ont pour leur part déclaré une hausse de 6 % à ce chapitre. On observe une tendance similaire en ce qui a trait aux subventions provinciales et municipales bien que les variations aient été moins prononcées.

Les petits établissements se retrouvent donc dans une situation difficile. S'ils réduisent leurs dépenses, ils pourraient devoir offrir moins d'attraits aux visiteurs, et la fréquentation pourrait en souffrir. Par ailleurs, il pourrait se révéler ardu d'attirer un plus grand nombre de visiteurs compte tenu du niveau actuel d'activité de ces établissements. En 1995-1996, les grands établissements ont accueilli plus de la moitié (52 %) de l'ensemble des 54,5 millions de visiteurs déclarés par les établissements du patrimoine. Non seulement les grands établissements ont-ils reçu plus de

Tableau 2
Pourcentage des recettes totales de fonctionnement selon la taille des établissements (excluant les parcs naturels)

	Petits moins de 100 000 \$		Moyens de 100 000 \$ à 1 000 000 \$		Grands 1 000 000 \$ et plus		Total	
	1993-1994	1995-1996	1993-1994	1995-1996	1993-1994	1995-1996	1993-1994	1995-1996
	%							
Recettes acquises totales	24	28	22	26	22	27	22	27
Droits d'adhésion	1	2	1	1	1	1	1	1
Droits d'entrée	5	5	6	7	9	10	9	10
Autres recettes acquises	18	21	15	18	12	16	12	16
Recettes non acquises totales	76	72	78	74	78	73	78	73
Administration fédérale	13	12	16	16	31	30	27	26
Administrations provinciales	22	18	20	19	32	29	29	26
Administrations municipales et autres administrations	20	21	26	26	10	9	14	13
Institutions et secteur privé	22	22	16	14	4	5	8	8
Recettes totales de fonctionnement	100	100	100	100	100	100	100	100

Tableau 3
Fréquentation, recettes et dépenses moyennes

	Petits		Moyens		Grands		Total	
	1995-1996	Variation en % ¹ par rapport à 1993-1994	1995-1996	Variation en % par rapport à 1993-1994	1995-1996	Variation en % par rapport à 1993-1994	1995-1996	Variation en % par rapport à 1993-1994
Fréquentation moyenne	4 919	7,5	28 889	-7,9	227 508	-2,2	22 796	-3,2
Subventions publiques moyennes \$	11 047	-11,6	178 095	-4,1	3 925 742	0,1	258 257	-0,8
Dons institutionnels et privés moyens \$	4 818	1,7	41 666	-14,5	319 798	27,9	30 888	6,1
Recettes acquises moyennes \$	6 038	9,8	77 493	10,5	1 615 185	31,1	108 390	26,0
Recettes moyennes de fonctionnement \$	21 904	-3,6	297 250	-2,5	5 860 726	8,4	397 535	5,7
Dépenses moyennes de fonctionnement \$	24 428	17,9	288 807	-1,3	5 709 661	8,4	389 195	6,8
Excédent (déficit) en % des recettes de fonctionnement	-11,5%		2,8%		2,6%		2,1%	

¹ La variation en pourcentage observée entre 1993-1994 et 1995-1996 est fondée sur un fichier chronologique des établissements du patrimoine ayant pris part à l'enquête pour les deux années ou qui étaient inactifs en 1993-1994, mais actifs ou nouveaux en 1995-1996.

visiteurs que les petits établissements et les établissements de taille moyenne réunis, mais ils ont également perçu plus d'argent par visiteur. Par conséquent, les grands établissements ont accaparé 83 % des 91,2 millions de dollars encaissés sous forme de droits d'entrée totaux et 74 % des 158,2 millions de dollars provenant des ventes des boutiques de cadeaux, des ventes des confiseries et d'autres activités commerciales. En fait, les grands établissements ont perçu deux fois plus de recettes acquises par visiteur que les établissements de taille moyenne et plus du triple de celles des petits établissements.

Forts de recettes acquises plus considérables, les grands établissements ont affiché un excédent global de fonctionnement de 3 % en 1995-1996, soit le même pourcentage qu'en 1993-1994. Les établissements de taille moyenne ont eux aussi enregistré un excédent de fonctionnement

de 3 %, un chiffre en baisse d'un point de pourcentage par rapport à l'excédent de 1993-1994. En revanche, les petits établissements ont déclaré un déficit de près de 12 %.

L'attrait qu'exercent les grands établissements semble être partiellement attribuable à la grande diversité des expositions et aux œuvres de grande valeur de leur collection. Ces établissements ont les moyens d'acquérir et d'exposer des œuvres d'art et des objets rares et de présenter des expositions spéciales; ils sont vraisemblablement mieux placés pour attirer des visiteurs et pour les garder plus longtemps sur les lieux. Plus les visiteurs passent de temps dans ces établissements, plus ils sont susceptibles de faire des achats aux comptoirs de vente. En fait, l'achat de souvenirs constitue souvent une dimension importante de la visite lors de présentations ou d'expositions de prestige.

Compte tenu du contexte actuel marqué par la réduction des fonds publics et par la croissance des dépenses de fonctionnement, les petits établissements du patrimoine auront de la difficulté à maintenir leurs activités actuelles sans élargir leur base de recettes. En 1995-1996, seulement le quart des petits établissements imposaient des droits d'entrée, comparativement à environ la moitié des établissements de taille moyenne et à près des trois quarts des grands établissements du patrimoine. Même là, la marge de manœuvre est limitée par la croissance du revenu discrétionnaire des amateurs d'art et de culture et par le montant que ceux-ci sont prêts à payer. Jouissant d'un public plus considérable, les grands établissements et les établissements de taille moyenne sont mieux placés pour survivre à la période difficile et concurrentielle qui a caractérisé l'administration des établissements du patrimoine au cours des années 90. □

Saviez-vous que...?

Faits saillants des données de l'automne 1997 sur l'écoute de la télévision

À l'automne 1997, les Canadiens ont regardé la télévision en moyenne 22,7 heures par semaine, dont 1,3 heure était consacrée au visionnement de vidéocassettes sur magnétoscope.

Les résidents du Québec, du Nouveau-Brunswick, de Terre-Neuve et de la Nouvelle-Écosse regardaient plus la télévision que les autres Canadiens. Le nombre moyen d'heures d'écoute hebdomadaire s'élevait à plus de 25 heures au Québec et à environ 24 heures dans les trois autres provinces. Cependant, en Ontario, à l'Île-du-Prince-Édouard et dans les provinces de l'Ouest, le nombre moyen d'heures d'écoute hebdomadaire était inférieur à la moyenne nationale.

Dans tous les groupes d'âge et dans toutes les provinces canadiennes, les femmes regardaient davantage la télévision que les hommes; elles consacraient en moyenne près de cinq heures de plus par semaine à cette activité. Les personnes âgées passaient elles aussi beaucoup plus de temps devant le petit écran, particulièrement les hommes et les femmes de plus de 50 ans. Cette tendance était encore plus accentuée chez les hommes et les femmes de plus de 60 ans. Dans l'ensemble des groupes d'âge, ce sont les hommes de 18 à 24 ans qui passaient le moins de temps à regarder la télévision, suivi des adolescents et des enfants.

Les émissions canadiennes étaient plus populaires auprès des francophones, tandis que les anglophones avaient tendance à préférer les émissions étrangères. En ce qui a trait aux émissions étrangères, ce sont les drames et les comédies qui étaient les plus populaires auprès des téléspectateurs anglophones. Les francophones s'intéressaient aussi aux drames, mais dans une proportion beaucoup moins grande que les anglophones. Au chapitre des émissions canadiennes, ce sont les actualités et les émissions d'affaires publiques qui étaient les plus écoutées, et ce, tant par les anglophones que par les francophones.

Avec l'avènement de 15 nouvelles stations canadiennes spécialisées en 1997, l'écoute de la télévision payante et des services spécialisés canadiens a augmenté de façon remarquable. Elle s'établissait à 14 % de l'écoute totale des Canadiens à l'automne 1997, soit le double de ce qu'elle représentait à l'automne 1993. Ce niveau élevé d'écoute peut être en partie attribuable à l'offre d'essai gratuite de ces nouvelles stations spécialisées au cours de la période où l'enquête a été menée. Toutefois, les stations canadiennes traditionnelles demeurent les stations les plus écoutées tant chez les anglophones que chez les francophones. Néanmoins, l'écoute de ces stations n'a cessé de diminuer, passant de 66 % en 1993 à 60 % en 1997.

Les arts d'interprétation : des mal-aimés?

Marie Lavallée-Farah, gestionnaire, Arts d'interprétation

En 1996-1997, l'assistance aux spectacles d'art d'interprétation s'est chiffrée à 13,2 millions de spectateurs, ce qui représente une chute de près de 13 % comparativement à 1994-1995. Tandis que le théâtre demeurait l'art le plus populaire, seule la danse, en fait, a vu augmenter son assistance (6 %). C'est l'opéra qui a subi la plus forte baisse d'assistance (-22 %), suivi du théâtre (-17 %) et de la musique (-6 %). Le nombre de spectateurs a également fléchi dans la majorité des provinces, mais on rapporte la diminution la plus marquée en Ontario (-24 %).

En tournée ici et à l'étranger

De 1994-1995 à 1996-1997, la baisse d'entrées s'est fait sentir en tournée et à demeure, mais c'est pour cette dernière que la baisse était la plus importante. Néanmoins, même avec une réduction de 16 % de l'assistance à demeure, les recettes totales au guichet se sont maintenues (+0,7 %). En tournée, la baisse d'assistance était moins marquée (-6 %) et les recettes étaient en hausse de 9 % pour le théâtre et la danse, et en hausse de 7 % pour la musique. Les compagnies d'opéra n'effectuent généralement pas de tournée d'envergure.

En tournée, les ventes de billets sont une source importante de recettes pour les compagnies, les 28,9 millions de dollars recueillis représentant 16 % des ventes de billets totales (179 millions de dollars) en 1996-1997. Ce sont particulièrement les compagnies de danse de taille moyenne¹ qui ont vu la plus remarquable majoration de recettes de tournée au cours de 1994-1995, soit 77 %. Par ailleurs, les compagnies de musique de taille moyenne ont augmenté leurs recettes de tournée de 28 %.

Les tournées ne se font pas seulement au Canada mais aussi à l'étranger. En plus d'apporter la notoriété internationale, ces activités peuvent être aussi bénéfiques pour les coffres. En 1996-1997, les représentations à l'étranger ont rapporté 13 millions de dollars ou presque la moitié (45 %) de toutes les recettes de tournée, alors que les dépenses pour ces représentations s'élevaient à 2,4 millions de dollars. Des 13 millions de dollars, 47 % (6 millions de dollars) sont allés aux compagnies de théâtre et le reste a été réparti entre les compagnies de danse et de musique.

Déclin de l'aide gouvernementale

La stabilité des ventes de billets au guichet à demeure, jumelée à une augmentation des recettes de tournée, a contribué à l'augmentation de 4 % des recettes gagnées de 1994-1995 à 1996-1997. Le total des recettes gagnées a été de 201,9 millions de dollars en 1996-1997, mais ce montant ne constituait que 48 cents de tous les dollars perçus. Pour les autres 52 cents, les compagnies ont sollicité l'aide des gouvernements et du secteur privé.

Après les recettes gagnées, les subventions publiques étaient la deuxième source de financement en importance. En 1996-1997, elles totalisaient 132 millions

Note aux lecteurs

Le présent article résume les résultats pour 1996-1997 d'une enquête sur les arts d'interprétation menée auprès de 602 compagnies professionnelles d'art d'interprétation sans but lucratif au Canada selon les catégories suivantes : théâtre, musique, danse et opéra. L'enquête comprend 342 compagnies théâtrales, 145 groupes de musique, 91 compagnies de danse et 24 compagnies d'opéra. Le taux de réponse était de 96 %. Dans cet article, les comparaisons en pourcentage entre les deux années d'enquête excluent les 124 compagnies ajoutées à la base de sondage de 1996-1997, mais qui étaient déjà en activité en 1994-1995. La plupart de ces compagnies d'arts d'interprétation sont de petite taille et se retrouvent au Québec et en Ontario. Les 124 compagnies exclues des comparaisons en pourcentage représentaient environ 4 % des recettes totales en 1996-1997. On a pris soin de ne publier que les tendances des disciplines pour lesquelles l'impact de ces compagnies exclues était négligeable. Veuillez ne pas faire de comparaisons directes avec les données des années précédentes.

¹ Les niveaux de recettes totales qui sont utilisés pour classer les compagnies en groupes de taille petite, moyenne ou grande sont les suivants :

Théâtre et danse

Petite — moins de 200 000 \$
Moyenne — 200 000 \$ à 800 000 \$
Grande — plus de 800 000 \$

Musique

Petite — moins de 500 000 \$
Moyenne — 500 000 \$ à 1 000 000 \$
Grande — plus de 1 000 000 \$

Opéra

Petite — moins de 800 000 \$
Moyenne — 800 000 \$ à 2 000 000 \$
Grande — plus de 2 000 000 \$

de dollars, en baisse d'environ 7 % par rapport à 1994-1995. Ce montant représentait 32 % des budgets d'exploitation comparativement à 37 % il y a 10 ans. À cette époque, le partenaire fédéral était le plus généreux des trois paliers de gouvernement; maintenant, le partenaire provincial le devance légèrement comme contributeur public avec 43 % des subventions publiques contre 40 % pour le gouvernement fédéral.

On a observé dans l'ensemble une baisse de 8,8 % des subventions provinciales.

Tableau 1

Statistiques sommaires selon la discipline et variation en pourcentage

	Théâtre		Musique		Danse		Opéra		Total	
	1996-1997	Variation en % par rapport à 1994-1995	1996-1997	Variation en % par rapport à 1994-1995	1996-1997	Variation en % par rapport à 1994-1995	1996-1997	Variation en % par rapport à 1994-1995	1996-1997	Variation en % par rapport à 1994-1995
Assistance totale	7 760 248	-17,1	3 446 580	-5,9	1 307 153	6,4	687 739	-21,6	13 201 720	-12,8
Recettes tirées des représentations	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
À domicile	79 845 353	-8,6	41 331 569	-6,0	12 208 548	-33,4	16 858 946	-3,4	150 244 416	-10,1
En tournée	15 812 855	9,1	5 144 409	7,1	7 572 003	8,8	336 115	-44,9	28 865 382	7,4
Recettes gagnées	109 368 511	7,9	49 142 254	-3,3	24 736 533	5,4	18 608 540	-1,0	201 855 838	3,8
Subventions gouvernementales	60 720 471	-3,3	38 620 138	-11,0	21 552 424	-5,9	11 165 481	-10,8	132 058 514	-6,8
Dons du secteur privé	30 687 487	20,2	29 287 127	13,1	10 551 267	-10,5	14 281 429	47,9	84 807 310	16,6
Recettes totales	200 776 469	5,8	117 049 519	-2,6	56 840 224	-2,3	44 055 450	7,7	418 721 662	2,4
Salaires et traitements	104 924 203	-1,5	77 506 143	-2,0	26 715 274	-6,3	26 047 709	7,4	235 193 329	-1,3
Dépenses d'exploitation	197 456 535	3,6	118 629 156	-2,3	58 064 848	0,9	45 226 233	10,5	419 376 772	2,2

Le Québec s'avérait toujours le contributeur le plus généreux en allouant 56 cents de chaque dollar perçu des subventions publiques à ses compagnies des arts de la scène (26,3 millions de dollars), ce montant étant toutefois en baisse de 2,7 %. À l'autre bout de la gamme, l'Ontario versait 26 cents de chaque dollar perçu des subventions publiques à ses compagnies d'art d'interprétation (11,7 millions de dollars). Pour l'Ontario, ce montant représentait un recul de 32 % comparativement à 1994-1995.

Mécènes à la rescousse

Comme la contribution des gouvernements se fait moins généreuse envers les arts de la scène, on n'a pas ménagé les efforts pour attirer de nouveaux mécènes du secteur privé. La contribution de ce secteur a atteint 84,8 millions de dollars en 1996-1997, chiffre en hausse de 17 % depuis 1994-1995. Les dons des particuliers et les rentrées des événements spéciaux constituaient les principaux bailleurs de fonds privés, représentant 47 % des montants alloués par le secteur privé.

En Alberta, l'appui du secteur privé dépassait même celui du secteur public. Le secteur privé s'affirmait dans cette province comme un partenaire privilégié du soutien des arts d'interprétation en injectant des dons, lesquels représentaient 30 % des recettes totales des compagnies. Les compagnies albertaines se sont partagées 13,2 millions de dollars provenant du secteur privé contre 11 millions de dollars provenant du secteur public.

Pour leur part, les compagnies québécoises n'ont attiré en dons privés que 11 % de leurs recettes totales, venant ainsi au dernier rang bien en deçà de la moyenne nationale de 20 %. Toutefois, depuis 1994-1995, l'appui du secteur privé a augmenté de 6 % auprès de ces compagnies québécoises.

À l'échelle canadienne, la danse a été la seule discipline à afficher une baisse dans la contribution du secteur privé, voyant son appui chuter de 11 % depuis 1994-1995. Le théâtre et la musique ont vu cet appui augmenter respectivement de 20 % et de 13 %. Quant à l'opéra, la hausse de 48 % du soutien privé était attribuable à une augmentation substantielle des sommes tirées de fonds en fiducie et de fondations. Ainsi, pour cette discipline, la contribution du secteur privé a augmenté suffisamment pour dépasser les subventions publiques.

Avec la participation active du secteur privé et la légère augmentation des recettes gagnées, les compagnies essaient de surmonter la baisse du financement public des arts de la scène. L'ensemble des recettes a ainsi augmenté de 2,4 %. Même si les dépenses ont légèrement augmenté et ont continué de dépasser les recettes, l'écart entre les deux s'est rétréci de 1994-1995 à 1996-1997.

Déficit : faire face à la musique

Globalement, les compagnies des arts de la scène ont déclaré un déficit de 0,7 million de dollars, soit 0,2 % des recettes totales. La situation pour le théâtre était plus reluisante. Il était la seule discipline à afficher un excédent d'exploitation, soit 3,3 millions de dollars ou 1,7 % des recettes totales. Ce sont les 48 compagnies de théâtre de grande taille, en tant que groupe, qui étaient responsables de cette réalisation, bien que les petites compagnies aient aussi présenté un léger excédent. Les seules autres à rapporter un excédent étaient les compagnies de musique de taille moyenne. Tous les autres groupes étaient déficitaires. L'opéra a rapporté un déficit équivalant à 2,7 % de ses recettes totales, comparativement à 2,2 % pour la danse et à 1,3 % pour la musique.

La volatilité des arts de la scène fait que, d'une année à l'autre, une discipline peut connaître une meilleure saison qu'une

autre, mais en bout de ligne, le déficit accumulé est le véritable miroir de la situation financière globale. À la fin de l'exercice financier 1996-1997, on a rapporté un déficit accumulé global pour l'ensemble des compagnies d'art d'interprétation de 27,2 millions de dollars (l'équivalent de 6,5 % des recettes totales). Ainsi, presque la moitié (48 %) de ce montant était attribuable à 17 grands orchestres. On retrouvait une situation semblable, bien que moins importante, dans les autres disciplines. Au total, 85 % (23,1 millions de dollars) de tout le déficit accumulé provenait des 82 compagnies de grande taille réunies.

Programmes de stabilisation des arts

La gestion de la dette constitue un défi colossal pour ces compagnies. Pour les aider à surmonter cette embûche à leur développement, de récents programmes de stabilisation des arts ont été amorcés dans certaines juridictions et plusieurs autres sont à l'étude. Ces programmes de stabilisation sont des initiatives de partenaires des secteurs privé et public visant à fournir une aide technique en gestion et des subventions de stabilisation pour aider les compagnies à éliminer leurs déficits accumulés et à se constituer un fonds de roulement. Ces programmes essaient de donner aux compagnies les moyens de parvenir à une stabilité à long terme en réduisant les déficits. Pour ce faire, ils appuient les efforts de diversification des sources de financement des compagnies et aident celles-ci à se constituer des réserves de création ou de développement.

Bien que ces nouveaux programmes soient très prometteurs, il est encore trop tôt pour connaître leur impact sur les compagnies des arts de la scène. Ils ne résoudre pas tous les problèmes auxquels les compagnies sont confrontées, mais devraient leur donner les outils nécessaires pour les aider à stabiliser leur situation financière et ainsi mieux assurer leur avenir grâce à des plans d'exploitation réalistes qui ne sont pas surchargés par la gestion de la dette. □

Tableau 2

Différence dans le soutien public et privé, par province et territoire, 1996-1997

Province ou territoire	Soutien public		Soutien privé	
	\$	% des recettes totales	\$	% des recettes totales
Terre-Neuve	863 871	38,5	526 396	23,5
Île-du-Prince-Édouard	248 549	10,0	251 456	10,1
Nouvelle-Écosse	3 375 202	37,5	2 154 780	23,9
Nouveau-Brunswick	1 114 321	35,6	626 909	20,0
Québec	46 665 326	43,3	11 786 147	10,9
Ontario	44 984 889	25,7	38 491 675	22,0
Manitoba	8 354 380	32,5	4 607 340	17,9
Saskatchewan	2 032 905	41,3	1 066 965	21,7
Alberta	11 015 805	25,0	13 210 383	30,0
Colombie-Britannique	13 282 741	30,0	12 069 961	27,2
Yukon	120 525	69,8	15 298	8,9
Canada	132 058 514	31,5	84 807 310	20,3

Où en sont les dépenses liées au sport?

Jacqueline Luffman, Recherche et Communications, Programme de la statistique culturelle

Tous s'entendent pour dire que le sport a des effets bénéfiques sur la santé et le bien-être des Canadiens. Les sports de compétition favorisent une large participation à l'activité physique à tous les niveaux et dans toutes les régions du Canada. Les activités sportives procurent aux enfants et aux jeunes un environnement où ils peuvent acquérir d'importantes compétences et habitudes, et bon nombre d'athlètes font figure de modèles de

comportement efficaces. Les administrations publiques canadiennes reconnaissent ces avantages et s'emploient à gérer le développement du sport.

L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) inclut les sports et les jeux dans son cadre de la statistique culturelle. Dans cette foulée, Statistique Canada et Sport Canada ont entrepris en 1996-1997 l'élaboration d'un nouveau programme national pluriannuel de statistiques sportives. C'est ce qui explique l'intérêt que manifeste le Programme de la statistique culturelle à l'égard des données sur le sport.

Au nombre des questions que se posent les personnes intéressées à connaître les dépenses gouvernementales dans les domaines du sport et des loisirs¹, il faut inclure les suivantes : Combien dépensent les administrations publiques pour les activités sportives? Dans quelle mesure les dépenses dans le domaine du sport varient-elles entre les trois ordres de gouvernement? De quelle façon les Canadiens appuient-ils financièrement les organismes de sport? Le présent article donne un aperçu des dépenses gouvernementales liées au sport et aux loisirs, et aborde brièvement la question des dons et des commandites des personnes et des sociétés dans le domaine du sport. Il ne brosse pas un tableau complet de l'ensemble des dépenses gouvernementales et connexes dans le domaine du sport; il vise plutôt à fournir une description aussi détaillée que possible à partir des données disponibles à Statistique Canada.

Aperçu des dépenses gouvernementales liées au sport et aux loisirs

Le soutien financier fourni par les trois ordres de gouvernement contribue à l'intégration du système sportif au Canada². Les dépenses gouvernementales prennent généralement la forme d'un financement des coûts d'infrastructure (dépenses de fonctionnement et d'investissement des administrations publiques) ainsi que de subventions et de contributions à divers organismes de sport et activités sportives. Le gouvernement fédéral joue un rôle de direction et fixe les normes dans le secteur des sports de haute performance, tandis que les gouvernements provinciaux mettent plutôt l'accent sur l'aménagement d'installations sportives et la promotion d'événements sportifs provinciaux. À l'échelon municipal, le soutien financier vise une vaste gamme d'installations récréatives et de compétitions locales.

Si les administrations publiques soutiennent le sport, financièrement et autrement, le développement du sport leur procure en retour des avantages non négligeables. Des preuves de plus en plus nombreuses

montrent que l'activité physique contribue à améliorer l'état de santé mentale et physique en général, ce qui entraîne une réduction des coûts liés aux soins de santé pour les administrations publiques. De plus, l'activité économique générée par le sport contribue à l'équilibre budgétaire des administrations publiques canadiennes. Par exemple, en payant des impôts fonciers, des impôts sur le capital, des impôts sur le revenu et des charges sociales, les équipes de sport professionnel apportent une contribution particulièrement importante dans les coffres des administrations publiques. Sur le plan social, le sport renforce le sentiment de cohésion et d'identité sociales chez les Canadiens. Considéré comme une composante de notre culture, il joue un rôle important dans la société canadienne³. Sur le plan communautaire, l'activité sportive est un instrument de développement de la conscience communautaire, d'enrichissement des relations interculturelles et d'accroissement de la fierté locale. Sur le plan personnel, le sport et les loisirs sont susceptibles d'améliorer la santé, le bien-être, l'estime de soi et la qualité de vie de tous les Canadiens.

Le sport et les loisirs contribuent en outre au bien-être de diverses entreprises en raison de la demande de biens et de services dont elles sont à l'origine. Ce n'est que récemment que l'on a calculé les retombées économiques de ce secteur d'activité. En utilisant les données disponibles (1994-1995), on a établi que le sport et les loisirs ont représenté cette année-là un peu moins de 1 % du produit intérieur brut et un peu moins de 2 % de l'emploi total⁴.

Chaque ordre de gouvernement soutient l'activité physique d'un certain nombre de façons, mais l'objectif global est de favoriser le développement et de rehausser les réalisations des athlètes canadiens. Les dépenses gouvernementales liées au sport et aux loisirs ont totalisé environ 4,6 milliards de dollars en 1995-1996 (année la plus récente pour laquelle nous

avons des données pour tous les ordres de gouvernement). Les dépenses des administrations municipales représentaient 79 % de ces dépenses. Les dépenses des municipalités revêtent beaucoup d'importance dans l'aménagement des installations sportives et le développement des activités sportives locales. Dans un contexte où certaines provinces réduisent leurs dépenses liées à divers programmes et services, les municipalités prennent le relais, assumant les coûts liés à l'aménagement de quantité d'installations et d'autres dépenses liées aux loisirs. En fait, le montant total des dépenses liées au sport et aux loisirs à l'échelon provincial a diminué de façon marquée durant la première moitié de la décennie (tableau 1).

- 1 Nous sommes confrontés ici à un problème récurrent lié au fait que les données sur le sport sont entremêlées avec les données sur les activités récréatives ou les activités de loisirs. Les chiffres présentés dans le présent document peuvent donc inclure des dépenses dans des domaines qui ne sont habituellement pas associés au sport, par exemple ceux des parcs et des lieux d'exposition. Dans la mesure du possible, nous avons utilisé des données qui donnent un aperçu aussi clair que possible du financement du secteur du sport au Canada; cependant, comme nous ne pouvons pas toujours distinguer les différentes catégories dans les diverses sources de données utilisées dans le présent article, nous utilisons les termes « sport » et « loisirs » de façon interchangeable.
- 2 Selon la définition que donne Sport Canada, le système sportif compte cinq grands niveaux qui forment un continuum :
 - le sport de haute performance (compétitions internationales);
 - le sport de compétition (sport organisé au Canada);
 - les franchises de sport professionnel (ligues majeures, tournées professionnelles);
 - le sport récréatif (participation active à des sports non compétitifs organisés et non organisés);
 - les activités axées sur la condition physique (participation active à des activités non sportives non compétitives organisées et non organisées).
- 3 Groupe de travail du Ministre sur la politique fédérale en matière de sport, 1992.
- 4 *The Vitality of the Sport Sector in Canada*. Statistique Canada, Programme de la statistique culturelle, avril 1998.

Tableau 1

Dépenses des trois ordres de gouvernement liées au sport et aux loisirs, Canada, 1989-1990 à 1995-1996

Dépenses gouvernementales	1989-1990	1992-1993	1993-1994	1994-1995	1995-1996	Variation en % de 1989-1990 à 1995-1996
000 000 \$						
Dépenses fédérales	287,5	315,6	395,6	414,2	431,7	50,1
Part du Canada	% 7,8	7,7	9,5	9,8	9,4	
Dépenses provinciales	651,4	689,9	576,5	550,1	551,2	-15,4
Part du Canada	% 17,7	16,9	13,9	13,0	12,0	
Dépenses municipales	2 749,9	3 088,4	3 185,6	3 273,6	3 615,2	31,5
Part du Canada	% 74,5	75,4	76,6	77,2	78,6	
Total	3 688,8	4 093,9	4 157,7	4 237,8	4 598,0	24,6

Source : Statistique Canada, Division des institutions publiques.

Plusieurs provinces se voient forcées d'établir un ordre de priorité dans leurs dépenses liées au sport amateur, et les organismes de sport provinciaux⁵ dépendent de plus en plus fortement des investissements du secteur privé et de partenariats avec ce dernier⁶.

Financement du sport à l'échelon fédéral

Le financement global du sport par le gouvernement fédéral s'est accru de 50,1 % dans la présente décennie, bien que l'augmentation ait surtout été observée au cours de la première partie des années 90. En fait, les niveaux de financement de 1997-1998 (plus récentes données disponibles) restaient inférieurs à ce qu'ils étaient deux ans plus tôt, et le financement a peu augmenté dans l'ensemble (3,2 %) depuis 1994-1995. La politique actuelle du gouvernement fédéral en matière de sport est axée sur les objectifs suivants : favoriser l'excellence dans les activités athlétiques de haute performance et améliorer l'entraînement et la compétitivité au niveau international; améliorer la coordination et l'intégration afin de favoriser le développement du système sportif; faire en sorte que le sport occupe une position stratégique dans le programme du gouvernement fédéral et faire connaître la contribution du sport à la société canadienne; favoriser une participation juste et équitable des femmes, des Autochtones et des personnes et athlètes handicapés. Sport Canada maintient ces objectifs en offrant un soutien financier à des organismes nationaux de sport⁷ et des organismes omnisports⁸, lesquels contribuent au développement des athlètes par le biais de la formation d'entraîneurs et d'arbitres. Un financement supplémentaire est également fourni aux fins de la recherche sur le sport et pour les grands jeux, l'administration du sport, l'aide aux athlètes et divers centres nationaux du sport de haute performance.

Les dépenses totales du gouvernement fédéral liées au sport et aux loisirs en 1997-1998 se sont chiffrées à 427 millions de dollars en subventions, en contributions, en transferts et en dépenses de fonctionnement et d'investissement. Sport Canada a distribué près de 65 millions de dollars. Les dépenses liées au sport, exprimées en pourcentage du total des dépenses fédérales, sont restées relativement stables depuis 1994. Les activités de Sport Canada touchent notamment les femmes dans le sport, le développement des athlètes exceptionnels, les grands jeux, les centres sportifs nationaux, l'aide aux athlètes et les politiques antidopage.

Les dépenses provinciales et territoriales dans le domaine du sport connaissent un recul

En cette période de compressions budgétaires où les administrations provinciales et territoriales examinent à la loupe tous leurs engagements en matière de dépenses, on observe une réduction marquée des dépenses liées aux loisirs (-15,4 % entre 1989-1990 et 1995-1996). Bien que le champ de répartition des fonds consacrés au sport par les provinces et les territoires se soit élargi depuis 1989-1990, huit provinces et territoires ont réduit leurs dépenses liées au sport et aux loisirs. La Nouvelle-Écosse, le Yukon et l'Alberta ont enregistré les diminutions les plus marquées de ces dépenses (- 61,8 % pour la Nouvelle-Écosse et - 40,3 % pour le Yukon et l'Alberta). Parallèlement, la Colombie-Britannique a accru ses dépenses de façon spectaculaire, soit de 110,9 %. Aujourd'hui, les administrations provinciales et territoriales financent des championnats et des jeux provinciaux, l'aménagement d'installations et le soutien aux athlètes et aux organismes qui les représentent au niveau provincial.

Les municipalités apportent la contribution la plus importante quant aux dépenses gouvernementales liées au sport et aux loisirs

Les services municipaux des loisirs jouent un rôle de première importance dans l'organisation et la gestion des activités sportives et des activités de loisirs communautaires. Ce sont les administrations locales qui construisent et entretiennent les patinoires intérieures, les piscines, les terrains de football et de soccer et les gymnases. L'entretien des installations et la prestation de programmes sont la pierre angulaire du développement de nombreux athlètes amateurs et exceptionnels. En outre, la majorité des établissements d'enseignement locaux, des clubs sportifs et des organismes de loisirs offrent divers programmes et services. Non seulement la majorité des athlètes exceptionnels commencent leur carrière au niveau communautaire, mais les services locaux des loisirs offrent à l'ensemble de la collectivité la possibilité de prendre part à des activités sportives et à des activités de loisirs. Les administrations municipales sont donc celles qui consacrent le plus d'argent au sport et aux loisirs parmi l'ensemble des administrations publiques. On reconnaît que les loisirs ont de la valeur pour la collectivité dans son ensemble, et l'allocation de fonds publics par les municipalités pour offrir des services aux personnes qui n'auraient autrement pas accès à des activités de loisirs fait l'objet à la fois d'un vaste appui et d'une forte demande.

En 1995-1996, les dépenses municipales liées au sport et aux loisirs ont totalisé plus de 3,6 milliards de dollars, ce qui représente une augmentation de 31,5 % par rapport à 1989-1990. Le soutien fourni par les municipalités peut inclure des subventions afin d'éliminer les obstacles à la participation, une infrastructure pour les parcs de voisinage, les terrains de tennis publics, les terrains de golf et les terrains d'athlétisme, des services d'administration et des promotions spéciales d'événements et de jeux. La Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard étaient les seules provinces à avoir connu une légère diminution des dépenses à l'échelon municipal au cours de la première moitié de la décennie, diminution qui s'est accompagnée d'un recul des dépenses de leurs administrations provinciales respectives liées

Tableau 2

Les dépenses du gouvernement fédéral liées au sport et aux loisirs ont légèrement augmenté entre 1994-1995 et 1997-1998

Dépenses fédérales	1994-1995	1995-1996	1996-1997	1997-1998	Variation en % de 1994-1995 à 1997-1998
	000 000 \$				
Patrimoine canadien ¹	295,6	302,5	253,5	291,7	-1,3
Sport Canada ²	64,2	47,2	51,6	64,6	0,6
Autre ³	118,5	129,1	125,1	135,5	14,4
Total, sport et loisirs	414,1	431,6	378,6	427,2	3,2
Total des dépenses fédérales	173 403,0	175 388,0	167 538,0	162 866,0	-6,1
Sport et loisirs en pourcentage du total des dépenses fédérales	%	0,24	0,25	0,23	0,26

¹ Inclut uniquement les dépenses liées aux installations de loisirs.

² Montant inclus à la ligne précédente (Patrimoine canadien).

³ Inclut les dépenses liées à des fonds spéciaux (c.-à-d. entités non commerciales appartenant au gouvernement et contrôlées par celui-ci) et des recettes réaffectables (sommes gagnées et dépensées pour la même fonction).

Sources : Statistique Canada, Division des institutions publiques; Sport Canada.

⁵ Exemples : *Gymnastics Newfoundland and Labrador, Water Polo Saskatchewan, le Conseil ontarien de la condition physique et Athletics Alberta.*

⁶ *Stratégie en matière de sport — Dernières nouvelles.* Gouvernement de l'Ontario, ministère des Affaires civiques, de la Culture et des Loisirs, 1997.

⁷ Exemples : *Basketball Canada, l'Association canadienne de hockey et l'Association canadienne des sports pour amputés.*

⁸ Exemples : *le Cercle sportif autochtone, le Comité paralympique du Canada et l'Association canadienne pour l'avancement des femmes, du sport et de l'activité physique.*

aux activités de loisirs. En Ontario et au Québec, les dépenses municipales annuelles liées au sport et aux loisirs sont supérieures à celles des autres provinces.

Même si l'on a observé une hausse généralisée des dépenses des administrations municipales dans le domaine du sport, on ne sait pas dans quelle mesure les frais imposés aux utilisateurs, les taxes d'affaires et les impôts fonciers contribuent également au maintien des programmes et des infrastructures communautaires actuels.

Dons de charité et commandites d'entreprises — Financement d'importance cruciale pour de nombreux organismes de sport

dons de charité individuels

Le financement total offert par les administrations publiques pour le sport augmente, mais pas au rythme des besoins. Les investissements privés, le travail bénévole et les dons de charité revêtent beaucoup d'importance pour un certain nombre d'organismes de sport au Canada. Dans un contexte où les ressources gouvernementales sont limitées, quantité d'organismes de sport, de clubs sportifs locaux et d'associations de sport amateur deviennent de plus en plus autonomes. Les associations canadiennes de sport amateur enregistrées et reconnues par Revenu Canada peuvent délivrer des reçus pour dons de charité comparables à ceux que donnent d'autres organismes de bienfaisance enregistrés. En 1997, 88 % des Canadiens de 15 ans et plus ont fait des dons, en argent ou sous une autre forme, à au moins un organisme sans but lucratif ou organisme de bienfaisance, dont 5,7 % sont allés à des organismes de sport⁹. Le montant moyen de ces derniers dons était d'environ 30 \$.

Les variations entre les provinces concernant les dons d'argent se manifestent aussi bien dans le montant total annuel des dons que dans le montant moyen des dons. Si nous regardons le montant moyen des dons, les Albertains sont les plus généreux (40 \$), tandis que si nous considérons le montant total des dons aux organismes de sport, ce sont les Ontariens qui remportent la palme (462 986 \$). Les Québécois ont enregistré la plus faible moyenne pour ce qui est de l'ensemble des dons, mais ils ont donné plus d'argent à des organismes de sport que les résidents de plusieurs autres provinces. En 1997, les Canadiens ont donné environ 1,4 million de dollars à des organismes de sport. Cette somme pourra sembler peu élevée en comparaison des autres formes de financement, mais pour bon nombre d'équipes et d'organismes de sport amateur, ces dons de bienfaisance représentent des ressources essentielles

Tableau 3

Montants moyens et totaux des dons faits en 1997 par les Canadiens de 15 ans et plus, selon la province

Province	Dons moyens à l'ensemble des organismes	Dons moyens aux organismes de sport	Total des dons aux organismes de sport
	\$	\$	\$
Terre-Neuve	166	14	21 586
Île-du-Prince-Édouard	235	21	10 121
Nouvelle-Écosse	207	16	70 808
Nouveau-Brunswick	226	19	57 603
Québec	127	20	248 495
Ontario	278	36	462 986
Manitoba	307	30	52 938
Saskatchewan	308	27	47 614
Alberta	337	40	209 845
Colombie-Britannique	240	31	177 546
Canada	239	30	1 359 542

Source : Statistique Canada, *Enquête nationale sur le don, le bénévolat et la participation, 1998*.

au chapitre de l'administration, des voyages et de l'équipement.

commandite d'activités sportives par des sociétés

Tout comme les dons de charité individuels, les commandites d'activités sportives par des sociétés peuvent contribuer de façon non négligeable à la vitalité des organismes de sport. Dans un certain nombre de collectivités, le secteur des entreprises se voit demander de jouer un rôle important. Les sociétés peuvent contribuer aux activités sportives de diverses façons, y compris en faisant des dons et en offrant des commandites. En tant que forme d'investissement direct dans la collectivité, le don représente un geste à caractère plus philanthropique. Selon le Centre canadien des relations entre l'entreprise et la collectivité, les sociétés canadiennes ont consacré une petite portion de leurs budgets globaux d'investissement dans la collectivité (1 %) à des activités dans le domaine du sport¹⁰.

Une société qui commandite une activité sportive s'attend à retirer un bénéfice mesurable de son investissement. Souvent, les sociétés fixent des critères de commandite et évaluent de façon rigoureuse l'incidence de leurs commandites sur leurs profits et leurs ventes. Le Conference Board du Canada a mené récemment (1998) une enquête sur les catégories, les niveaux et les secteurs bénéficiant de commandites sportives au Canada. Les deux catégories de soutien les plus répandues avaient trait aux événements et à la programmation organisationnelle ainsi qu'aux dons de temps par des employés, à titre de bénévoles. On associait aux

commandites d'athlètes individuels un faible niveau de rendement de l'investissement (14 %). Bon nombre de sociétés ont commandité des activités sportives communautaires, mais les deux tiers des sommes allouées en commandites ont été consacrées aux sports professionnels.

Quantité d'organismes de sport ont besoin à la fois des commandites des sociétés et des dons de charité pour pouvoir maintenir à un niveau de base le financement de l'entraînement, des voyages et des autres besoins. Ces formes de soutien complètent le financement offert par les administrations publiques, notamment pour les équipes d'athlètes amateurs, dont les membres ne bénéficient que d'une aide directe limitée. La capacité d'un organisme de sport de s'autofinancer entièrement comporte des limites. Le Sous-comité sur l'étude du sport a récemment reconnu la nécessité des commandites et a recommandé d'encourager les commandites dans le sport amateur en mettant sur pied un conseil consultatif de la commercialisation du sport et en accordant des déductions d'impôt connexes¹¹.

9 Les organismes de sport s'occupent entre autres choses de sport amateur, d'entraînement, de condition physique, de compétitions sportives (y compris les services et les activités y étant associés) ainsi que de centres de conditionnement physique et de mieux-être.

10 *Corporate Community Investment in Canada, 1997: Survey Results*. Centre canadien des relations entre l'entreprise et la collectivité, 1998.

11 *Le sport au Canada : Leadership, partenariat et imputabilité*, recommandations 9 et 10. Sous-comité sur l'étude du sport au Canada, 1998.

Conclusion

Tandis que les dépenses fédérales liées au sport et aux loisirs se sont quelque peu stabilisées ces dernières années et que les provinces ont eu tendance à réduire leurs dépenses, ce sont les municipalités qui ont accru leur soutien. En outre, les municipalités continuent de fournir la plus grande partie du financement offert par les administrations publiques. Tout cela a résulté en une augmentation de 24,6 % des dépenses des trois ordres de gouvernement liées au sport et aux loisirs entre 1989-1990 et 1995-1996. Les fortes sommes consacrées aux grands jeux tant nationaux qu'interna-

tionaux permettent d'allouer des ressources considérables aux préparatifs des jeux, qui peuvent comprendre par exemple l'aménagement des infrastructures et des installations sportives, l'élaboration de matériel de promotion, l'équipement et l'administration. De tels jeux exigent un partenariat solide entre les organismes de sport, les collectivités locales et les divers ordres de gouvernement. Longtemps après leur clôture, ces jeux ont un effet bénéfique durable sur les collectivités d'accueil et sur les athlètes venant de loin, et les nouvelles installations continuent de combler des besoins en matière d'entraînement.

Les collectivités locales font face à une demande d'installations et de programmes, demande qui est appelée à croître dans l'avenir. De plus, l'imposante cohorte représentée par la génération du baby-boom arrive à l'âge de la retraite et pourrait avoir besoin de services différents de ceux requis par l'actuelle génération de personnes âgées. Les administrations publiques engagées dans la distribution de fonds pour des installations et des programmes, lesquels dépendent dans une large mesure des besoins de la collectivité, pourraient être appelées à élargir les programmes et services existants et à en créer de nouveaux. □

DATES DE DIFFUSION DES DONNÉES DES ENQUÊTES DU PROGRAMME DE LA STATISTIQUE CULTURELLE

ENQUÊTES	Année de référence 1994-1995	Année de référence 1995-1996	Année de référence 1996-1997	Année de référence 1997-1998	Année de référence 1998-1999
Enregistrement sonore					
- maisons de disques	pas d'enquête	5 mai 1998	pas d'enquête	juin 2000	pas d'enquête
- éditeurs de musique	pas d'enquête	pas d'enquête	pas d'enquête	décembre 2000	pas d'enquête
Cinéma	10 juillet 1996	29 septembre 1997	24 août 1998	juillet 1999	juillet 2000
Film et vidéo-distributeur	29 juillet 1996	pas d'enquête	pas d'enquête	juillet 1999	juillet 2000
Film et vidéo-production	30 octobre 1996	27 mars 1998	1 décembre 1998	août 1999	août 2000
Laboratoires et services de post-production	26 novembre 1996	27 mars 1998	1 décembre 1998	août 1999	août 2000
Dépenses publiques	12 août 1996	25 septembre 1997	24 septembre 1998	août 1999	août 2000
Édition du livre	7 mai 1997	pas d'enquête	9 juillet 1998	pas d'enquête	juin 2000
Édition du périodique	6 septembre 1996	pas d'enquête	14 septembre 1998	pas d'enquête	septembre 2000
Écoute de la télévision	23 août 1995	25 juillet 1996	5 février 1998	29 janvier 1999	novembre 1999
Écoute de la radio	23 août 1995	30 janvier 1997	5 février 1998	8 septembre 1998	juillet 1999
Arts d'interprétation	16 janvier 1997	pas d'enquête	4 mars 1999	pas d'enquête	septembre 2000
Établissements du patrimoine	pas d'enquête	9 mars 1998	pas d'enquête	septembre 1999	pas d'enquête

Nous avons préparé ce calendrier afin d'informer nos lecteurs des plus récentes données disponibles pour chaque secteur et de la date à laquelle l'information mise à jour sera diffusée.

PUBLICATIONS

87-211 Le Canada, sa culture, son patrimoine et son identité :
 Perspective statistique, Édition 1997 31 \$

Pour commander des publications, composez sans frais le 1 800 267-6677

Pour en savoir davantage...

Nous espérons que vous jugerez ce bulletin instructif et utile. Veuillez faire part de vos observations par écrit, par téléphone ou par télécopieur à :

Mary Cromie
 Rédactrice en chef, *La culture en perspective*,
 Programme de la statistique culturelle,
 Immeuble R.-H.-Coats, 17-D
 Statistique Canada,
 Ottawa (Ontario)
 K1A 0T6



Téléphone : (613) 951-6864; télécopieur : (613) 951-9040; courrier électronique :
 crommar@statcan.ca.

Pour plus de renseignements sur les totalisations spéciales ou le contenu de certaines enquêtes, veuillez communiquer avec l'une ou l'autre des personnes suivantes :

Paul McPhie Directeur-adjoint, Culture 951-9038 mcpfpau@statcan.ca

Enquêtes culturelles

Chef	John Gordon	951-1565	gordonj@statcan.ca
Édition du livre	David Coish	951-3028	coisdav@statcan.ca
Édition du périodique	Marie Lavallée-Farah	951-1571	lavamar@statcan.ca
Film et vidéo	David Coish	951-3028	coisdav@statcan.ca
Radio et télévision	Lotfi Chahdi	951-3136	chahlot@statcan.ca
Cinéma	Norman Verma	951-6863	vermnor@statcan.ca
Enregistrement sonore	Erika Dugas	951-1568	dugaeri@statcan.ca
Arts d'interprétation	Marie Lavallée-Farah	951-1571	lavamar@statcan.ca
Établissements du patrimoine	Fidel Ifedi	951-1569	ifedfid@statcan.ca
Dépenses publiques au chapitre de la culture	Norman Verma	951-6863	vermnor@statcan.ca

Recherche et communications

Chef	Michel Durand	951-1566	duramic@statcan.ca
Données sur les consommateurs de biens et de services culturels	Mary Cromie Rochelle Handelman	951-6864 951-0475	crommar@statcan.ca rochelle.handelman@statcan.ca
Répercussions économiques	Michel Durand	951-1566	duramic@statcan.ca
Le commerce et l'investissement dans le secteur culturel	Michel Durand	951-1566	duramic@statcan.ca
Sport	Jackie Luffman	951-1563	luffjac@statcan.ca
Analyse sur la population active	Jackie Luffman	951-1563	luffjac@statcan.ca

La culture en perspective (produit n° 87-004-XPB au catalogue) ISSN 0843-7548 est une publication trimestrielle autorisée par le Ministre responsable de Statistique Canada © Ministre de l'Industrie, 1999.

Rédactrice en chef : Mary Cromie, (613) 951-6864.

Abonnements : Canada : 9 \$ l'exemplaire, 27 \$ par année. À l'extérieur du Canada : 9 \$ US l'exemplaire, 27 \$ US par année. Commandes : **1 800 267-6677** (sans frais partout au Canada).

Droit d'auteur

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système d'exportation, sans avoir obtenu au préalable l'autorisation écrite du Service de concession des droits de licences, Division du marketing, Immeuble R.-H. -Coats, 9-R, Statistique Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0T6, ou par télécopieur au (613) 951-1134 ou par téléphone au (613) 951-1145.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois et dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec le centre de consultation régional de Statistique Canada le plus près de chez vous.

Le papier utilisé dans la présente publication répond aux exigences minimales de l'"American National Standard for Information Sciences" — "Permanence of Paper for Printed Library Materials", ANSI Z39.48 1984.

